



EN BREF :

- Mouche du chou : elle demeure active.
- Fausse-teigne des crucifères : de jeunes larves ont été dépiquées.
- Cécidomyie du chou-fleur : captures en Montérégie-Ouest et à Laval.
- Carence de bore et de molybdène : ces carences sont observées.
- SERENADE MAX et SERENADE ASO : nouvelles homologations pour certains usages.

ÉTAT DE LA SITUATION

Des dommages apparentés au gel du 26 mai ont été observés au cours des derniers jours dans des champs de crucifères. Les symptômes constatés se présentent par du jaunissement de feuillage, par l'avortement du point de croissance sur des plants particulièrement touchés ou bien par la mort des plants dans les cas extrêmes. L'ampleur des dégâts et les symptômes observés demeurent très variables dans les champs atteints.

MOUCHE DU CHOU

La mouche du chou demeure active dans la plupart des régions. Des œufs sont toujours dépiqués dans plusieurs champs de crucifères et les traitements se poursuivent dans les champs où des interventions sont justifiées. Des larves qui ont échappé aux traitements insecticides sont observées dans quelques champs. Maintenez le dépistage dans les champs de crucifères susceptibles d'être endommagés par les larves et intervenez en conséquence.

FAUSSE-TEIGNE DES CRUCIFÈRES

Des larves de fausse-teigne des crucifères ont été retrouvées en Montérégie Ouest et dans les Basses-Laurentides dans des champs de brocoli et de chou-fleur. Cette chenille défoliatrice a la particularité de miner les feuilles et de grignoter le feuillage des cultures de crucifères. Elles peuvent également s'attaquer aux inflorescences du chou-fleur et du brocoli et endommager les pommes de chou et de chou de Bruxelles. Il faut bien inspecter toutes les parties aériennes des plants et se rappeler que les larves peuvent se loger très facilement dans le cœur des jeunes plants.

Dépistage

Les œufs étant très difficiles à observer, il faut donc faire le dépistage des larves. Les larves glabres et de couleur verte atteignent 12 mm de longueur. Lorsqu'elles sont très petites, elles ont une petite tête foncée qui devient brun verdâtre avec le temps. Si elles sont dérangées, les larves ont la caractéristique de se tortiller et peuvent se laisser tomber au bout d'un fil de soie. Elles sont petites comparativement à celles de la piéride du chou ou de la fausse-arpenteuse du chou.



Papillon de fausse-teigne des crucifères au repos



Larves de fausse-teigne des crucifères

Stratégie d'intervention

Inspectez bien les plants afin de déceler la présence des larves de la fausse-teigne des crucifères.

Le nombre de plants examinés pour déterminer les seuils d'intervention varie, mais en Ontario, par exemple, on suggère l'inspection de 25 plants par champ (5 sites de 5 plants/site répartis dans le champ). Les seuils d'intervention varient de 5 à 30 % de plants porteurs de toutes chenilles défoliatrices confondues (fausse-teigne des crucifères, piéride du chou et fausse-arpenteuse du chou) selon la culture et le stade de développement des plants. Plusieurs insecticides sont homologués afin de réprimer la fausse-teigne des crucifères. Consultez votre conseiller horticole dans le choix d'un seuil d'intervention et dans le choix d'un insecticide approprié.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

En Montérégie Ouest, on signale des captures d'adultes de cécidomyie du chou-fleur dans quelques champs. À Laval, cette semaine, une seule capture est signalée dans un site collaborant au réseau de piégeage. Aucune autre région ne nous rapporte de captures. Cet insecte va commencer à être plus actif dans les champs infestés. N'oubliez pas de changer les phéromones des pièges après 4 semaines d'usage au champ. Si vous devez intervenir, deux insecticides sont homologués dans plusieurs cultures de crucifères, soit le MATADOR 120EC et l'insecticide ASSAIL 70 WP. Consultez les étiquettes de ces 2 insecticides pour plus de détails. Vous trouverez plus d'information sur la stratégie d'intervention dans l'avertissement **No 05** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05cru09.pdf>) du 29 mai 2009.



CARENCE DE BORE ET DE MOLYBDÈNE

On nous signale toujours des carences en bore et en molybdène dans les cultures de crucifères. Des applications foliaires de ces oligo-éléments sont en cours dans les champs carencés.

SERENADE MAX ET SERENADE ASO

Les biofongicides SERENADE MAX et SERENADE ASO tous deux à base de *Bacillus subtilis* ont obtenu des homologations pour de nouveaux usages.

Voici la mise à jour pour les cultures et pour les usages pour lesquels le SERENADE MAX et le SERENADE ASO sont homologués dans différentes cultures de crucifères :

- Groupe de cultures 5 légumes-feuilles du genre Brassica comprenant notamment les cultures de brocoli, de chou de Bruxelles de chou (toutes les variétés) et de chou-fleur (la liste complète des cultures de ce groupe 5 se retrouve sur les étiquettes) : pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*), mildiou (*Peronospora parasatica*) et *Alternaria / Xanthomonas*.
- Radis, navet et rutabaga : mildiou (*Peronospora parasatica*) et moisissure blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*).
- Raifort et radis oriental : moisissure blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*)
- Roquette et cresson : pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*, *Sclerotinia minor*), moisissure grise (*Botrytis cinerea*) et blanc (*Erysiphe cichoracearum*).

Consultez les étiquettes de ces fongicides pour toutes les informations relatives à une utilisation optimale de ces produits.

Les étiquettes à jour de ces fongicides sont disponibles sur le site internet de la compagnie UAP :

SERENADE MAX :

<http://www.uap.ca/francais/products/documents/SerenadeMAXFR2008-262809.0520.pdf>

SERENADE ASO :

<http://www.uap.ca/francais/products/documents/SerenadeASO2008-2629May212009090522.pdf>

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – crucifères – 5 juin 2009



CRUCIFÈRES

Avertissement No 06 – 2009, page 3